

# Conditions générales de vente

## **Article I.**

Les présentes conditions générales de vente définissent les liens qui unissent l'école de Parapente Aeroparapente, entreprise individuelle Frederic Bourgeade (Numéro SIRET 45365510200011) dont le siège social se trouve : 19 rue Beaurepaire 63400 Chamalières, que nous appellerons "Aeroparapente" d'une part et le client de l'école Aeroparapente, qui a passé une commande sur le site internet [www.aeroparapente.fr](http://www.aeroparapente.fr), que nous appellerons "Le client" d'autre part.

## **Article II.**

Les prestations proposées par l'école Aeroparapente sont valables 1 an à compter de la date de commande. Au-delà de 1 an, Aeroparapente n'est pas tenue de réaliser la prestation commandée et payée. Les sommes versées resteront acquises.

L'école Aeroparapente s'est engagée auprès de la Fédération Française de Vol Libre, à respecter la charte de qualité des Ecole Française de Vol Libre de la FFVL. Notamment les moniteurs qui interviennent pour réaliser les prestations parapente dans une Ecole Française de Vol Libre doivent impérativement :

- être titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré vol libre option parapente et assurés en Responsabilité Civile pour la pratique de l'enseignement.
- posséder un parachute de secours pour réaliser les vols parapente découverte en tandem.
- utiliser un matériel révisé et homologué à la norme CEN.

## **Article III.**

Les activités de Vol Libre, dont le parapente fait partie, sont conditionnées par la météo et l'aérologie. Les périodes d'ouverture de la route du puy de Dômes constituent les périodes propices pour les vols (d'Avril à Novembre). Il convient de prendre note de ces périodes afin de fixer un rendez-vous pour réaliser la prestation commandée.

Le client est responsable de la prise de rendez-vous (cf art. IV). Aeroparapente ne peut être tenu responsable de la prise de rendez-vous tardive par rapport à la fin de validité de la commande et donc de l'impossibilité éventuelle de réaliser la prestation pour cause de météo défavorable.

Un minimum de trois rendez-vous, pris sur des périodes d'accessibilité au sommet du puy de Dôme, peuvent conduire à une prolongation de la validité du bon, si la mauvaise météo (impossibilité de voler) n'a pas permis d'effectuer le vol.

## **Article IV.**

Le client doit prendre contact avec Aeroparapente afin de convenir d'un rendez-vous pour réaliser la prestation commandée par courrier. Pour ce faire le client peut téléphoner au numéro suivant : +33 (0)6 61 24 11 45, ou bien par e-mail : aeroparapente@gmail.com.

## **Article V.**

Le client doit confirmer le rendez-vous la veille de la date retenue entre lui et aeroparapente pour validation des conditions météo.

## **Article VI.**

Le client bénéficie d'un droit de rétractation de 7 jours à compter de la date de réception du bon cadeau commandée par téléphone, par email ou sur le site [www.aeroparapente.fr](http://www.aeroparapente.fr) . Cette rétractation se fera par courrier en renvoyant le bon cadeau original.

## **Article VII.**

Le délai de livraison d'un « bon cadeau » peut atteindre 7 jours selon le choix de mode de paiement du client. Une copie électronique peut être envoyée contenant le « bon cadeau » en cas de besoin urgent du client qui le précisera par email.

## **Article VIII.**

En effectuant une commande par mail ou par écrit, le client s'engage à respecter les conditions générales de ventes.

## **Article IX.**

En cas de litige qui ne pourrait être résolu à l'amiable, le tribunal de commerce de clermont Ferrand est reconnu comme seul compétent.

Les présentes conditions générales de vente sont la propriété de L'entreprise Individuelle Bourgeade Frederic. Quiconque les utiliserait à son propre compte s'exposerait à des poursuites.